



## DEMANDE DE RESERVATION PETIT FOYER

Nom du demandeur : .....

Préciser s'il s'agit  d'une association le n° de SIRET : .....  
 d'un particulier

Nom, prénom, adresse et n° de téléphone du responsable : .....

<b>SAINT-CYPRIEN</b>			
<input type="checkbox"/> ASSOCIATION	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	
<input type="checkbox"/> ORGANISME/COLLECTIVITE			

Objet de la manifestation : .....

Type de la manifestation : payante  non payante

Date(s) : Du ..... / ..... / 20..... au ..... / ..... / 20..... Horaires : de ..... h ..... à ..... h.....

Prix total de la location : ..... €

**Contrat d'assurance obligatoire  
(Voir attestation ci-jointe au dos)**

**Caution : 300 €**

Clé à retirer le : .....

Clé à rendre le : .....

Dans le cadre des mesures sanitaires suite au COVID-19, les règles suivantes devront être respectées :

- Distanciation physique entre chaque personne (1 mètre)
- Port du masque OBLIGATOIRE

Il en est de la responsabilité du demandeur de bien vouloir les faire respecter.

### OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR :

- Rangement du matériel, chaises par 10 au fond de la salle.
- Nettoyage de la salle, balayage, lavage du carrelage.
- Tables par 10 sur les chariots.
- Utilisation du chauffage, de l'électricité et de l'eau avec le souci de l'économie.
- Ne pas détériorer le matériel, signaler toutes détériorations au retour de la clé.

### AVANT DE QUITTER LA SALLE :

- Eteindre toutes les lumières.
- Ne pas toucher l'éclairage des issues de secours.
- Fermeture impérative de toutes les portes et condamnation à clé.

**RESPECTER LE SOMMEIL DES VOISINS – INTERDICTION DE FUMER**

**PRENEZ SOIN DES SALLES MUNICIPALES**

**LE DEMANDEUR**

Date et signature

Décision du responsable municipal

ACCORDE REFUSE

Date et Signature

C'est avant de faire la fête qu'il faut se demander comment on va rentrer : les accidents impliquant un conducteur avec une alcoolémie positive représente 26 % des tués sur la route en Dordogne.

**Afin de réduire ce risque pour vos invités et vous-même, vous avez, en qualité d'organisateur de la manifestation, le devoir de les aider à organiser leur retour.**

- au moment des invitations et quelques jours avant la fête : demandez à vos invités de réfléchir à cette organisation : covoiturage, réservation de taxi, location d'un bus ou mini bus, organisation du couchage à proximité.
- Vous pouvez les informer sur les coordonnées de taxis, sur les possibilités de couchage : vous pouvez également leur suggérer d'acheter quelques alcootests, ou le faire vous-même (en vente dans le commerce – grandes surfaces, pharmacies, etc ... à moins de 1,50 €)
- En début de manifestation : informez collectivement des dangers de la conduite en état d'alcoolémie en signalant les affiches présentes dans la salle et en incitant à la désignation d'un conducteur ne buvant pas d'alcool par voiture.
- Pendant la manifestation, mettez également à disposition des boissons non alcoolisées.
- Au moment du départ, en cas de doute sur l'alcoolémie d'un conducteur, conseillez-lui d'utiliser un alcootest avant de le laisser reprendre la route.

**Ces quelques mesures simples n'empêchent pas de faire la fête et permettent d'éviter qu'elle ne se termine en drame...**

**Je soussigné (e) .....**

**m'engage à présenter un contrat d'assurance (dont copie ci-jointe) pour les dommages qui seraient subis par les personnes présentes lors de la manifestation ou par les locaux communaux.**

**Fait à ....., le .....**

**Signature**